



Éducateur(trice) sportif(ve) plurivalent(e)

FORMATION

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Expérience d'encadrement et de pratique personnelle pluridisciplinaire fortement souhaitées

TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP) :

- Test Luc Léger
- Parcours d'habileté motrice

TESTS DE SÉLECTION :

- Épreuve écrite (vérifier l'aisance rédactionnelle et la capacité d'analyse du candidat)
- Épreuve orale (capacité du candidat à exposer ses expériences, sa motivation, son projet professionnel et sa connaissance du métier et de la formation)

CONTENUS DE FORMATION :

- Module sur la participation à la vie, l'organisation, la gestion de la structure et l'environnement professionnel
- Conduite de projets pédagogiques et techniques d'animation
- Promotion des activités physiques et sportives comme facteur de santé et de bien-être
- Connaissance des différents publics
- Découverte et pratique d'activités physiques et sportives de 3 types : « activités physiques d'entretien corporel », « activités et jeux sportifs », « activités physiques en espace naturel »

OÙ ET QUAND SE FORMER ?

ORGANISME DE FORMATION	LIEU	DURÉE	PÉRIODE
CREPS Strasbourg	Strasbourg (67) Mulhouse (68)	12 mois	Septembre 2018 → Août 2019
CREPS Nancy	Essey-lès-Nancy (54)	12 mois	Septembre 2018 → Juin 2019
Pro Format	Mulhouse (68)	10 mois	Septembre 2018 → Juin 2019
Ligue de l'Enseignement des Vosges	Épinal (88)	20 mois	Octobre 2019 → Juillet 2021

MÉTIER

L'éducateur(trice) sportif(ve) peut travailler dans une (ou plusieurs) structure(s). Ses interventions ne visent pas le perfectionnement ou la compétition. Il s'agit d'initier le public. L'éducateur(trice) sportif(ve) garantit aux pratiquants des conditions optimales de sécurité et de maîtrise de l'environnement tout en assurant la qualité pédagogique des prestations. Il sait adapter son animation à tout public (enfants, adultes, seniors, personnes présentant des pathologies ou en surpoids)

Ses principales missions sont :

- encadrer des groupes et conduire des actions d'animation des activités physiques pour tous
- organiser et gérer des activités physiques pour tous
- participer au fonctionnement de la structure et communiquer sur ses actions

EMPLOYEURS

Secteur public : mairie, communauté de communes, hôpital, établissement spécialisé, foyer, lycée, collège

Secteur associatif : club de sport, comité et ligue sportif, association de loisirs sportifs, centre socio-culturel, MJC, association multisport, accueil périscolaire

Secteur privé : comité d'entreprise, mutuelle, base de loisirs, hôtellerie de plein air, structure de vacances, complexe multisport